

FICHE 13

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Expert en management des systèmes d'information

Autorité responsable de la certification (cadre 2)

IONIS School of Technology and Management

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau I (Bac +5)

Code NSF : **326**

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

L'expert en management des systèmes d'information a pour responsabilité la conception, l'évolution et le management du système d'information de l'entreprise. Il intervient sur la globalité du système d'information (SI), des aspects stratégiques, métiers et organisationnels aux aspects informatiques et techniques.

Il intervient dans quatre grands types d'activités liées à la conception, à la mise en œuvre et au déploiement des projets de systèmes d'information d'entreprise :

- analyse des besoins stratégiques et métiers
- conception des évolutions nécessaires aux niveaux fonctionnel et technique
- conduite des projets et management des équipes
- pilotage de la validation des solutions réalisées et de leur déploiement au sein de l'entreprise

Dans le cadre des projets d'évolution du système d'information, il peut travailler au niveau de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre. Ce positionnement renvoie à la structuration typique d'un projet lié au système d'information. Un tel projet s'organise en effet autour des deux grandes étapes fondamentales successives suivantes :

- Etape 1 : définition des objectifs métiers et économiques du projet,
- Etape 2 : conception des réponses techniques induites par les besoins métiers et économiques.

L'expert positionné en maîtrise d'ouvrage a pour but d'assurer la bonne gestion d'un projet du point de vue des commanditaires et des utilisateurs. La maîtrise d'ouvrage doit en effet garantir qu'un projet informatique est toujours en phase avec :

- les objectifs économiques et métiers qui lui ont été assignés,
- les pratiques habituelles de ses futurs utilisateurs.

Il doit donc maîtriser les problématiques stratégiques (étudiées du point de vue du client et du donneur d'ordre) sur lesquelles repose tout projet informatique.

L'expert positionné en maîtrise d'œuvre a pour but d'assurer la bonne gestion d'un projet du point

de vue technique, à savoir :

- l'interface entre les choix techniques et les besoins métiers,
- les choix d'architecture technique d'un projet informatique,
- la gestion des équipes techniques.

Pour cela, il doit maîtriser le cœur technique du métier de l'architecte, c'est-à-dire les mécanismes d'intégration et d'assemblage des composants applicatifs qui forment un système d'information.

L'expert en management des systèmes d'information intervient donc sur différentes phases de projets liés au système d'information, sous l'angle fonctionnel ou technique des grands composants logiciels (CRM, ERP, BI, etc...) ou technologiques (entrepôts de données, technologies EAI, EII, etc.) spécifiques.

Compétences ou capacités évaluées par activité :

- **Analyse des besoins stratégiques du Système d'Information**
 - Analyse du fonctionnement de l'entreprise à un niveau stratégique et opérationnel
 - Evaluation de la valeur ajoutée et du coût d'un projet Système d'Information
 - Rédaction de spécifications fonctionnelles
- **Conception du Système d'Information**
 - Etude et analyse du contexte existant : système d'information existant (ou composant du SI existant)
 - Etude, analyse et comparaison des composants et technologies nécessaires au Système d'Information
 - Construction de grille de critères pour comparer et proposer différentes solutions technologiques
 - Recherche sur les différentes technologies ou outils proposés
 - Mise en œuvre et comprendre certaines technologies informatique
- **Conduite des projets Système d'Information**
 - Préparation du lancement d'un projet SI et la structuration des relations entre les différents acteurs
 - Analyse des risques dans un projet SI
 - Interaction avec différents interlocuteurs et récupération d'information
 - Compréhension des enjeux MOA-MOE
- **Validation et déploiement du Système d'Information**
 - Conception et animation d'un plan de conduite du changement
 - Rédaction de documentations professionnelles

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

- SSII
- Conseil
- Banque, Assurance
- Editeurs de logiciels
- Administration
- Télécom
- Industrie

Types d'emplois accessibles

- Chef de projet maîtrise d'ouvrage, chef de projet maîtrise d'œuvre
- Consultant système d'information, consultant assistance à maîtrise d'ouvrage, consultant assistance à maîtrise d'œuvre, consultant fonctionnel, consultant technique, auditeur
- Architecte de système d'information, urbaniste de système d'information, architecte logiciel
- Ingénieur d'affaires, ingénieur technico-commercial

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

32341 Organisateur informaticien/Organisatrice informaticienne

32321 Informaticien/Informaticienne d'étude

32331 Informaticien expert/Informaticienne experte

Réglementation d'activités

Sans objet

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Il existe deux voies d'accès à la certification :

→ **La voie du parcours de formation initiale ou continue.**

Dans ce cadre, le niveau pré-requis est un niveau Bac +3, Bac +4 ou Bac +5. Suivant le parcours antérieur du candidat et son niveau, il existe plusieurs cursus d'accès à la certification.

- Formation sur 2 années de formation
 - Année 1 :
 - 8 mois de formation fondamentale
 - 6 mois de stage
 - Année 2 :
 - 4 mois de formation spécialisée
 - 6 mois de stage
- Formation avec admission parallèle sur en deuxième année de formation avec mise à niveau optionnelle
 - Année 2 en admission parallèle :
 - 4 mois de mise à niveau de formation fondamentale
 - 4 mois de formation spécialisée
 - 6 mois de stage
- Formation courte et intensive
 - Une année de formation
 - 4 mois de formation spécialisée
 - 6 mois de stage

Lors de ces années de formation, l'évaluation se fait par le biais de

- Projets d'évaluation avec mise en situation pour évaluation des connaissances et compétence
- Période de stage en entreprise pour une mise en situation réelle

En dernière année de formation les évaluations portent sur

- 50% sur l'évaluation en cours de formation : la validation des modules se fait sur la validation des projets d'évaluation avec mise en situation pour évaluation des connaissances et compétences. Les modules sont rattachés à aux domaines de compétences mentionnés ci-dessus.
- 50% sur l'évaluation de la période de stage en entreprise : évaluation des missions réalisés, du rapport, de la synthèse et de la soutenance.

→ **La voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le candidat doit avoir au moins trois années d'expérience dans le métier visé par la certification.**

L'évaluation porte sur :

- le dossier décrivant les activités du candidat lors de ses années d'expérience et de la mise en adéquation avec les compétences requises
- un portefeuille de preuves (livrables fournis lors des expériences professionnelles en entreprise, ...)
- une soutenance lors de laquelle sont présentées les activités et compétences acquises

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé cinq ans.

| Conditions d'inscription à la certification | Oui | Non | Indiquer la composition des jurys |
|--|-----|-----|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | 75% extérieurs – 25 % internes 50% hommes - 50% femmes 50 % employeurs - 50% salariés |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | 75% extérieurs – 25 % internes 50% hommes - 50% femmes 50 % employeurs - 50% salariés |
| En contrat de professionnalisation | X | | 75% extérieurs – 25 % internes 50% hommes - 50% femmes 50 % employeurs - 50% salariés |
| Par candidature individuelle | X | | 75% extérieurs – 25 % internes 50% hommes - 50% femmes 50 % employeurs - 50% salariés |
| Par expérience <i>Date de mise en place : 2009</i> | X | | 75% extérieurs – 25 % internes 50% hommes - 50% femmes 50 % employeurs - 50% salariés |

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

147 titulaires depuis 2004

Autres sources d'informations :

contact@ionis-stm.com

Lieu(x) de certification :

IONIS School of Technology and Management
14-16 rue Voltaire – 94276 Le Kremlin-Bicêtre

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

IONIS School of Technology and Management
14-16 rue Voltaire – 94276 Le Kremlin-Bicêtre

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

www.ionis-stm.com